

Qu'est ce que ?

CONTENU	Établi par	Envoyé à
<p>Le programme prévisionnel d'épandage</p> <p>Document réglementaire</p> <p>Il localise les zones prévisionnelles d'épandage et indique la période d'épandage prévue et les cultures Pour information, la programmation des épandages doit tenir compte : · des données climatiques · des types de sol · des pratiques culturales · des contraintes réglementaires relatives aux programmes d'action départementaux dans les zones vulnérables</p>	SIAAP	DDT MSE
<p>Le cahier d'épandage</p> <p>Il comprend : · les parcelles sur lesquelles une ETA va intervenir · les parcelles à épandre et les cultures pratiquées · les zones d'exclusion · les accès aux parcelles · les résultats d'analyses de sols et de boues (date, mesure, localisation) · les différents opérateurs de la filière · les coordonnées des agriculteurs (adresse, téléphone) · les consignes à respecter pour la campagne</p>	SIAAP Complété par ETA pendant la saison d'épandage	Agriculteurs DDT MSE
<p>Les fiches apport</p> <p>Elles synthétisent l'ensemble des données recueillies pendant la campagne et comprennent : · les quantités d'éléments fertilisants apportés sur les parcelles épandues · les numéros des lots de boues que l'agriculteur a reçus Elles permettent aux agriculteurs de remplir le cahier d'épandage et plan de fumure azotée</p>	SIAAP	Agriculteurs DDT
<p>Le registre d'épandage</p> <p>Document réglementaire</p> <p>Il comporte : · les quantités de boues produites dans l'année · les méthodes de traitement des boues · les quantités épandues/unité culturale avec les références parcellaires, les surfaces, les dates d'épandage, les cultures pratiquées · les résultats d'analyses de sols et de boues (dates de prélèvements, mesures, localisation) · l'identification des personnes chargées des opérations d'épandage et des analyses, · la synthèse annuelle du registre (tonnage recyclé, nombre d'agriculteurs, surfaces épandues, analyses de sols et de boues)</p>	SIAAP	DDT
<p>Le bilan agronomique</p> <p>Document réglementaire</p> <p>Il comprend : · l'identification des intervenants · les quantités de boues produites dans l'année et les méthodes de traitement · le bilan qualitatif et quantitatif des boues épandues (résultats et fréquence d'analyses de boue) · l'exploitation du registre d'épandage (bilan par département), · l'interprétation et synthèse des résultats d'analyses sur les parcelles avec bande témoin · l'étude des flux · la gestion des points de référence, · la synthèse des résultats d'analyses de sol et présentation des valeurs maximales, minimales et moyennes · les bilans de fumure réalisés sur des parcelles de référence et conseils de fertilisation complémentaires, · l'évolution du plan d'épandage.</p>	SIAAP	MSE

Pour toute demande d'informations complémentaires, contacter :

Le producteur de boues

ou

Son prestataire en charge de la mise en œuvre de la filière



Service public de l'assainissement francilien

SIAAP - Site Seine aval
 Route centrale des Noyers BP 104
 78603 MAISONS-LAFFITTE CEDEX
 Tel : 01 30 86 30 86



Site d'exploitation Seine aval
 Route centrale des Noyers BP 110
 78603 MAISONS-LAFFITTE CEDEX
 Tel : 01 34 93 25 55



94 CACHAN - Filère d'Épandage
 Agricole de Matières fertilisantes
 Recyclées - Caractérisées
 sur demande

Seine aval

USINE D'ÉPURATION



LES BOUES D'ÉPURATION DE SEINE AVAL : DE LA LIVRAISON À L'ÉPANDAGE



Service public de l'assainissement francilien

CALENDRIER ET MÉTHODOLOGIE

Production des boues et entreposage des lots au sein de l'usine + Suivi annuel (VA, ETM, CTO) (toute l'année)

Livraisons ANNÉE N (octobre N-1 à septembre N)

Livraisons ANNÉE N+1 (octobre N à septembre N+1)

Contrôle des livraisons : 100% SIAAP + contrôles inopinés par la DDT (toute l'année)

Hiver et printemps

Mars à mai

Juin

Juillet à août

Juillet à septembre

Octobre

Décembre

Sortie d'hiver

Mars à avril

Contact avec les agriculteurs du périmètre autorisé :
remise de la fiche produit et prise de commande

Suivi des sols (paramètres agronomiques)



Programme prévisionnel d'épandage PPE :

- Localisation des lieux de livraison
- Localisation des parcelles prévues à l'épandage
- Présentation des analyses de sols et des analyses boues



Envoi

DDT

MSE



Réalisation des cahiers d'épandages pour les ETA
(localisation des parcelles et des contraintes)

Réalisation des épandages

Contrôle des épandages
100% SIAAP
DDT (contrôles inopinés)



Synthèse des cahiers d'épandages

Remise des fiches apports aux agriculteurs
(besoins en N, P, K)

Registre d'épandage + synthèse RE :

- Localisation, date et dose des épandages
- Synthèse des analyses de boues et de sols



Envoi

DDT

Réalisation des reliquats d'azote sortie d'hiver sur les bandes témoins

Remise aux agriculteurs



Bilan agronomique BA :

- Analyses et production de boues
- Conseils de fertilisation
- Suivi du phosphore
- Suivi des points de référence
- Suivi des parcelles bande témoin



Envoi

DDT

MSE

GLOSSAIRE

CTO : Composés Traces Organiques
ETA : Entreprise de Travaux Agricoles
ETM : Éléments Traces Métalliques
VA : Valeur Agronomique

Légende



Analyses



Contrôles



Documents réglementaires



Direction Départementale des Territoires



Mission de Suivi des Épandages



Mairies

